

Questions orales

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LE PROJET DE CONTINGENTEMENT DES IMPORTATIONS DE FROMAGE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et concerne le contingentement des importations de fromage par le Canada. A la lumière de la déclaration qu'a faite le ministre de l'Agriculture hier à la Conférence des perspectives agricoles, selon laquelle il ne permettrait pas que les importations de fromage nuisent à la production canadienne du fromage, le ministre de l'Industrie et du Commerce est-il en mesure de faire une déclaration aujourd'hui ou dans les prochains jours sur cette question très importante et urgente?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je ne puis donner une date précise car, comme le député le sait, les discussions sont fort complexes et se poursuivent toujours, non seulement au niveau interministériel, mais également dans le cadre des dispositions du GATT et des questions internationales qui y sont reliées. Je puis assurer au député que cette question fait partie de nos priorités à l'heure actuelle. On annoncera aussi tôt possible ce que sera le contingentement pour 1976.

M. Wise: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre s'il est d'accord, comme semble l'être le ministre de l'Agriculture, pour qu'on réduise le contingentement des importations de fromage étranger?

M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, je ferai part de mon opinion sur la question lorsque le contingentement sera annoncé.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT

ON DEMANDE SI UNE MARINE MARCHANDE SERA CRÉÉE

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Les statistiques rapportent que les 9/10 des jeunes Québécois entrés sur le marché du travail l'an dernier sont destinés au chômage, autant dire qu'ils sont entrés sur le marché du chômage, et compte tenu du fait que le ministre des Transports étudie depuis fort longtemps la possibilité de créer une marine marchande canadienne hauturière, que ce dernier projet ne vogue en définitive que sur un océan d'études, et que les amateurs canadiens sont obligés de naviguer sous les pavillons étrangers, est-ce que l'honorable ministre pourrait dire à la Chambre si ce grand rêve canadien est sur le point de se réaliser?

[Traduction]

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le bill sur le code maritime qu'un comité de

[M. Trudeau.]

la Chambre est à étudier actuellement constitue un premier pas en vue d'accroître l'utilisation de navires canadiens. Toute la question de la marine marchande du Canada et d'une plus grande utilisation de navires canadiens et de main-d'œuvre canadienne à bord de ces navires fait l'objet d'une étude continue de la part d'un comité interministériel. Il faudra un certain temps avant que les résultats prennent forme de politique.

* * *

LES POSTES

RANKIN INLET—DEMANDE DE RECLASSEMENT DU BUREAU ET D'AMÉLIORATION DU SERVICE POSTAL

M. Wally Firth (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes et fait suite à une autre qui a été posée, il y a plusieurs jours, au sujet du service postal à Rankin Inlet dans les Territoires du Nord-Ouest. On a porté à mon attention que le courrier reçu était distribué par un facteur bénévole, mais que cette personne ne peut pas expédier le courrier ni fournir d'autres services comme établir des mandats de poste, expédier des colis contre remboursement, ainsi de suite. Étant donné cette situation, le ministre nommera-t-il à Rankin Inlet un maître de poste qui puisse fournir un service convenable à cette localité avant que la période de pointe des Fêtes ne soit terminée? En outre, s'occupera-t-il de reclasser le bureau de poste de Rankin Inlet afin qu'on puisse prévoir assez d'argent pour payer le coût des installations et des salaires?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je ne puis pas y aller moi-même, mais je vais certainement envoyer le fonctionnaire dénué d'imagination qui est responsable du désordre qui règne à cet endroit, et ce, bientôt, préférablement entre Noël et le Jour de l'an.

Des voix: Bravo!

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE L'INFLATION—LA COMMUNICATION DU RÈGLEMENT À LA COMMISSION

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Finances au sujet du Règlement d'exécution de la loi anti-inflation. Il ne l'a communiqué ni à la Chambre ni aux gouvernements provinciaux. En a-t-il fourni un exemplaire à la Commission de lutte contre l'inflation? Dans l'affirmative, est-ce pour cette raison que le président a dû quitter le pays pour un moment?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il va sans dire que nous avons étudié le règlement de concert avec divers fonctionnaires du gouvernement, dont les membres de la Commission de lutte contre l'inflation, au cours de sa préparation.